



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Monsieur GILLES BRIEY

16 RUE DES ETIERS

44220 COUERON

06 06 78 50 12

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien : de la VRI

Travaux terminés

Le client déclare que :

Equipe : Fédéric

☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 21.01.25

☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Coueron le 21.01.25 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :

Reçu chèque(s) N° 8670900

D'un montant de 110€

Fiche suivi entretien Et/Ou SAV

REF Client : 130127
☒ NMMI OU ☐ VPH
 Entretien Régulier
 posé en Janvier 2013.

date entretien	Technicien :	accès	prévoir	Type de filtre	Type de piles : teleco/sonde	Pièces changées / observation divers	prochain entretien le :
3.2.11	Gaby	trappe téléc		manchon	AA	/	3005
21.10.12	Nedel	portale			AAx2 canons	Ventilateur nouf	3005
21/01/13 25.01.13	Gautier Nedel					RAS	3005

Reparation.

⚠ Les entretiens VPH peuvent être espacés de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.
 PS : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilairsec et Eoltec si besoin